



LES DERNIÈRES SOLES VOUS SALUENT BIEN

Qui oserait arrêter le merveilleux progrès technique? Voilà que le ministère de l'Agriculture – et des pêches – a réussi à entraîner une poignée de journalistes dans une opération publicitaire. Ce qui n'a pas dû être difficile. À son initiative – le ministère de Hulot n'était pas loin –, un drone a fait deux sorties au-dessus de la baie de Saint-Brieuc il y a quelques jours. Pourquoi? Selon Travert, ministre de l'industrie agricole, « cette nouvelle technologie est un atout pour améliorer la connaissance des activités de pêche ». Tu parles, Charles! Le drone, comme

tant d'outils dévoyés, servira évidemment à mieux piéger les poissons survivants. Ceux qui doutent peuvent toujours regarder une petite vidéo à cette adresse : [youtube.com/watch?v=yoybjIcvfbc](https://www.youtube.com/watch?v=yoybjIcvfbc). La situation des tyrans des mers est limpide : il y a de moins en moins de poissons; il faut en choper encore plus; il faut donc traquer ceux qui se cachent avec davantage de moyens. De ce point de vue, un grand merci aux ruffians de la commission

Pêche du Parlement européen, qui viennent d'autoriser une infernale extension du droit à la pêche électrique.



Commentaire clair et net de Claire Nouvian, présidente de l'association Bloom¹ : « Les lobbies de la pêche industrielle ont gagné. » De quoi s'agit-il? On équipe des chalutiers avec des électrodes qui envoient des décharges électriques. Où? Mais dans le sédiment – le sable, la vase –, qui sert d'ultime refuge à des poissons plats comme le flétan, la limande, la sole ou le turbot. Lesquels sursautent et se retrouvent chez le marchand. Ô beauté du monde! **F. N.**

1. bloomassociation.org/parlement-europeen-ouvre-porte-a-l-extension-de-peche-electrique